

SAINT-JULIEN-DE-LAMPON

OCTOBRE 2026 N°86

Le mot du Maire

Le bulletin d'information officiel de la commune

Cet été restera dans les mémoires pour ses vagues de canicules et ses orages violents, qui ont rappelé avec force la puissance de la nature. Ces événements climatiques, de plus en plus fréquents, ont engendré de nombreuses chutes d'arbres entraînant des coupures de courant répétées. Heureusement, les dégâts se sont limités à des désagréments matériels, la situation aurait pu être plus grave sur les rives de la Dordogne et au camping du Bourniou, mais aucun blessé n'est à déplorer.

Grace à un de nos élus spécialiste en énergie, nous avons organisé une réunion publique, cette initiative a permis de mieux comprendre le réseau électrique, d'identifier les causes des dysfonctionnements et de formuler des demandes à Enedis. Cette rencontre, qui a connu un vif succès, a aussi été l'occasion de rappeler le devoir de l'élagage pour les propriétaires afin de limiter les risques.

Nos projets avancent, la climatisation des deux classes de notre école a été installée, garantissant ainsi la continuité de l'enseignement dans des conditions d'accueil optimales pour nos enfants.

Les travaux d'accès à la base canoës et à la rivière ont été complétés par des aménagements pour favoriser la baignade des habitants et des estivants, de même avec l'aide de bénévoles et des élus (que je remercie) nous avons nettoyé les arbres tombés sur les berges et dans la rivière. Ces actions illustrent notre engagement à protéger nos espaces naturels, en collaboration avec les instances départementales et Epidor.

Par ailleurs, le permis de construire de la nouvelle boulangerie est en cours d'instruction. Ce projet, porté à l'unanimité par le conseil symbolise notre volonté de dynamiser le cœur du village. Vous trouverez un article détaillé en suivant, expliquant les raisons du choix de son emplacement. Je suis convaincu que ce futur lieu deviendra un atout majeur pour notre attractivité et votre quotidien.

Je tiens à remercier tous ceux qui cet été ont mis la main à la pâte et toute leur énergie pour faire vivre et avancer le quotidien du village.

Merci de votre solidarité et de votre confiance. L'automne s'annonce riche en projets, et je compte sur votre implication pour continuer à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Vous avez en main la nouvelle présentation de notre lettre d'information, un travail collectif de la commission communication et de nos secrétaires, bonne lecture.

Jérôme Neveu

Au sommaire :

- Commission Jeunesse
- Plan canicule
- Assistance Cassiopée
- Pont du Pradel
- Nouvelle boulangerie
- Rentrée scolaire
- Règles d'élagage
- La ludothèque
- Recensement 2027
- Octobre Rose
- Le mot des commerçants
- Histoire de mots
- Etat civil
- Planning des animations



Les premières pêches du verger communal servies à la cantine de l'école de Saint-Julien

La vie de la commune

Mise en place d'une commission Jeunesse

Afin de prendre connaissance des attentes des jeunes de notre commune, une commission jeunesse a été créée au dernier conseil municipal. Nous sollicitons des parents volontaires avec des enfants scolarisés de la maternelle au lycée pour participer à cette commission, afin de proposer des projets pour les jeunes. Une première réunion est organisée le vendredi 9 octobre 2026 à 20h00 à la salle des fêtes de Saint-Julien-de-Lampon. Il vous sera proposé de vous inscrire via un message sur PanneauPocket ou en vous adressant à la mairie, avant le 6 octobre.



Un bilan positif du plan canicule

Cet été, la solidarité municipale a porté ses fruits. Durant la période estivale, la municipalité s'est engagée auprès de nos aînés et des personnes les plus vulnérables de la commune à travers le déclenchement du plan canicule.

Grâce au registre nominatif confidentiel, un suivi régulier et personnalisé a été mis en place tout au long des fortes chaleurs. Chaque contact a permis de s'assurer du bien-être de chacun, d'apporter des conseils de prévention et de rompre l'isolement.

Un bilan extrêmement rassurant, c'est avec une grande satisfaction que nous vous informons que l'ensemble des personnes recensées ont réussi à supporter ces difficiles conditions. Ce résultat témoigne de l'efficacité du dispositif d'accompagnement, mais aussi de l'attention constante portée à nos seniors.

L'inscription reste ouverte toute l'année

Nous rappelons aux personnes âgées, isolées ou en situation de handicap — ainsi qu'à leurs proches ou voisins bienveillants — qu'il est possible de s'inscrire ou de signaler une personne vulnérable à tout moment auprès de la mairie.

Un grand merci à toutes les personnes mobilisées, familles, voisins, amis pour avoir veillé sur nos aînés cet été !

Téléassistance Cassiopée

Cassiopée propose une formule permettant à toutes les personnes âgées de rester en sécurité à domicile, tout en préservant leur autonomie. Que ce soit des bracelets d'alerte, des objets connectés et des détecteurs de chute, vous bénéficiez d'une sécurité renforcée chez vous, avec une relation 24/24 et 7/7.

La mairie a signé un partenariat avec une offre de démarrage, 3 mois offerts dont un mois pris en charge par la mairie, pour un nouvel adhérent ne bénéficiant d'aucune aide financière.

Devis et contacts au **05 53 53 54 54** en précisant que vous êtes habitants de Saint-Julien-de-Lampon.

Du côté du Pradel

Des travaux sur le pont du Pradel étaient nécessaires pour sauvegarder la structure de cet ouvrage. Suite aux hautes eaux de l'hiver, un embâcle important s'était formé, la base des piles était fragilisée par l'affouillement lié au courant. Ce pont ancien, seule voie d'accès à toutes les terres de cette plaine doit supporter le poids des engins de fort tonnage.

Afin de traiter rapidement cette réparation au moment de l'étiage, nous avons loué le matériel nécessaire et profiter de l'assistance de Christian et Vincent Villard. Un enrochement de 24 tonnes et 8m3 de béton ont été mis en œuvre pour consolider notre pont. Un grand merci à tous les participants, aux conseillers et au personnel communal pour avoir conduit à bien ces travaux au moindre coût pour les finances communales.



Projet Boulangerie : pourquoi un bâtiment neuf plutôt qu'une réhabilitation

Vous êtes nombreux à vous interroger sur l'avenir de l'ancienne boulangerie fermée depuis le 3 décembre dernier.

Nous avons été consternés par l'état d'insalubrité, la dégradation du bâtiment et du fournil rendant les travaux de réhabilitation complexes, financièrement lourds et difficilement subventionnables.

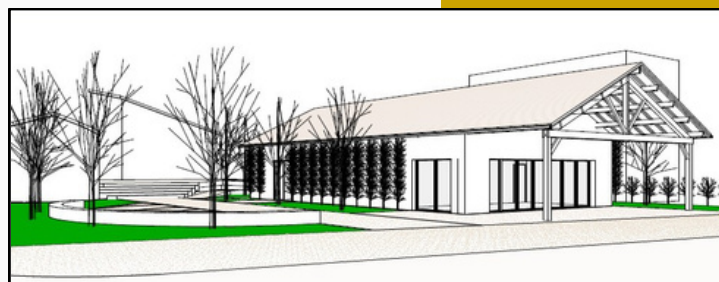
Le choix d'une construction neuve s'est imposé comme la solution la plus responsable et conforme aux normes d'hygiène et d'accessibilité pour ce type de commerce.

Notre dossier a été retenu dans l'opération "Villages d'Avenir", traduisant la confiance des financeurs (état, région, département, Europe) avec un niveau de subventions de plus de 60%. Sur la base de ces subventions, le loyer du nouveau bâtiment devrait permettre de couvrir l'emprunt nécessaire à financer le solde des travaux.

L'absence de débours pour l'acquisition foncière participant largement à l'équilibre du projet.

Le choix s'est porté sur le terrain à côté de la mairie dont nous avons la maîtrise foncière, lieu central à côté de la boucherie, de la pharmacie, du marché et avec un stationnement facilité.

A l'heure actuelle, les murs de la boulangerie appartiennent à un particulier qui les a mis en vente. Nous avons eu connaissance de plusieurs visites qui permettent d'espérer une restauration rapide de ces bâtiments. Le local commercial sera maintenu.



Notre rôle dans le portage de ce dossier n'est pas simplement de choisir la solution qui paraît la moins chère au premier regard. Notre rôle est de dépenser intelligemment l'argent public, de rechercher toutes les aides possibles et de choisir la solution qui offre le meilleur équilibre entre investissement, coût pour la commune, qualité du bâtiment et pérennité du service.

La rentrée scolaire

Pour mémoire, le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) comprend les communes de Calviac-en-Périgord, Carlux, Pechs-de-l'Espérance, Saint-Julien-de-Lampon et Sainte-Mondane.

Aujourd'hui, suite à la rentrée scolaire nous avons accueilli : 127 élèves

Les enfants sont répartis dans 4 écoles :

Sainte-Mondane accueille 20 enfants en très petite section, en petite section et en grande section.

Carlux accueille 42 enfants en moyenne et grande section (22) et en cours préparatoire (20).

Pech de l'Espérance accueille 21 enfants en cours préparatoire et cours élémentaire 1ère année.

Saint-Julien accueille 44 enfants en CE2 (19 enfants), CM1 et CM2 (25 enfants). Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle enseignante du CE2, Célia CETINKAYA.

Notre commune a engagé des travaux pendant l'été 2026 : pose de 2 climatiseurs réversibles dans les classes, construction de deux grands rangements pour le matériel pédagogique d'extérieur, mis en place de nouveaux bancs, peinture au sol de jeux dans la cour de récréation, nous sommes en attente d'un devis pour des rideaux occultants et thermiques pour les 2 classes.

Les activités périscolaires sont gérées par le Syndicat à Vocation Scolaire du Carluxais au sein duquel siègent 2 élus de chaque commune (2 titulaires et 2 suppléants). Le SVS gère le transport scolaire, les garderies et les deux cantines à Saint-Julien et à Carlux qui confectionnent les repas.

Le budget 2026 du SVS est de 427 750 €, la participation des communes représente 326 000€. La part des familles est d'environ 20%.

Cette participation est calculée sur 1/3 base élèves, 1/3 base population et 1/3 base potentiel financier de chaque commune.

La participation de la commune de Saint-Julien-de-Lampon pour l'année 2026 est de 81 463€.



L'égelagage des arbres, la protection des r seaux

Les  v nements climatiques de cet  t  nous ont montr  plus que jamais pourquoi il est n cessaire d'entretenir et de tailler les arbres. Les arbres non taill s qui poussent dans les c bles (Basse tension, haute tension et fibre) sont nombreux dans le village. Au moindre coup de vent, comme nous l'avons v cu cet  t , ils peuvent casser et emporter dans leur chute les c bles et couper les routes d'acc s aux maisons.

Vous souhaitez  laguer les arbres sur la voirie, il est de votre responsabilit  de prendre en charge l' lagage si vous  tes dans les situations suivantes :

L'arbre est sur votre terrain et il touche les lignes sur le domaine public.

Dans ce cas, la responsabilit  de l' lagage incombe enti rement au propri taire du terrain. Si des branches tombent sur une ligne et causent des dommages, le propri taire supporte les frais de r paration.

La ligne traverse votre propri t  priv e :

Si l'arbre a  t  plant  apr s la construction de la ligne, l' lagage est   votre charge — vous avez plant  en sachant que la ligne existait. Si l'arbre  tait pr sent avant la construction de la ligne, ENEDIS a le devoir de prendre en charge l' lagage, les frais de maintien des distances de s curit  leur incombant l galement.

Les lignes haute tension (HTA) sur votre terrain.

En ce qui concerne les lignes haute tension, Enedis prend en charge l' lagage dans le cadre du service public. Ces travaux sont enti rement financ s et r alis s par leurs  quipes. Le propri taire n'a pas   financer ces travaux, mais doit laisser l'acc s aux  quipes.

Pour faire  laguer faites appel de pr f rence   une entreprise agr  e de votre choix qui est  quip e et respectera les normes d' lagage.

Ce qu'un particulier ne doit jamais faire seul

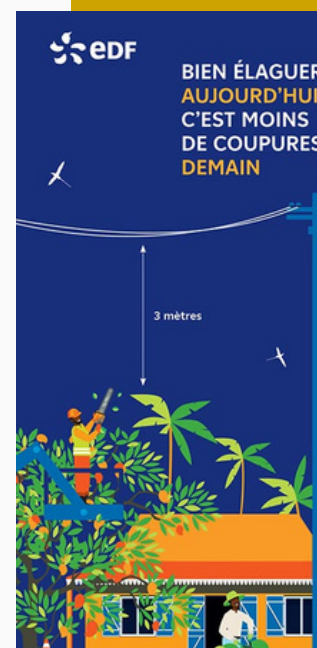
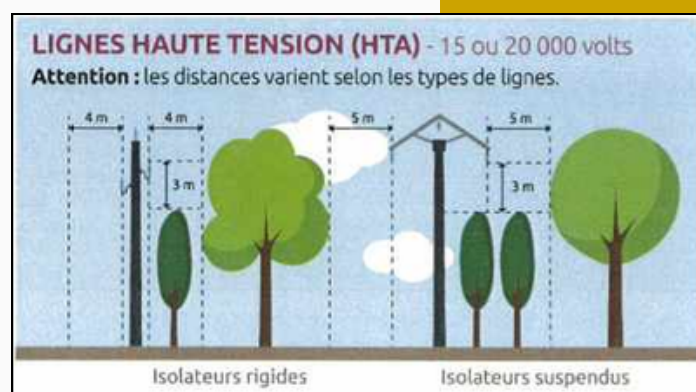
- utiliser une perche  lagueuse, une tron onneuse ou tout outil conducteur   moins de 5 m tres d'une ligne a rienne
- monter dans un arbre dont des branches sont   moins de 2 m tres d'un c ble nu
- utiliser une  chelle ou un escabeau dans ce m me p rim tre
- tirer sur une branche coinc e dans un c ble

En cas de contact accidentel entre une branche et une ligne, le r flexe est d'appeler imm diatement ENEDIS d pannage au 09 72 67 50 XX (XX = num ro de votre d partement), disponible 7j/7 et 24h/24, gratuitement. Ne touchez ni l'arbre, ni les c bles, et tenez-vous   au moins 8 m tres de distance tant que la ligne n'est pas s curis e.

Le cas des lignes t l phoniques et de fibre optique

Les c bles de t l communication (anciens c bles t l phoniques et nouveaux c bles fibre) sont distincts des lignes  lectriques et ne pr sentent pas de risque d' lectrocution. Pour autant, leur section par une branche cause des coupures de service qui engagent la responsabilit  du propri taire.

Pour signaler un sinistre sur une ligne fibre ou t l phone faites des photos des  tiquettes sur les poteaux et allez sur le site www.dommages-reseaux.orange.fr ou pour la fibre sur www.nathd.fr. Vous pouvez aussi d clarer un incident aupr s de la mairie par l'application Panneau Pocket, nous ferons remonter ces informations.



La vie de la commune

La Ludothèque Intercommunale itinérante. Les jeux viennent à vous

Le mercredi, une fois par mois, la ludothèque ARCHI LUDO, avec sa camionnette "LUDOMOBILE", s'installe dans la salle des fêtes de Saint-Julien-de-Lampon pour la journée.

Avez vous déjà rencontré l'animateur Morgan FAISANT-DE-CHAMPCHESNEL?

Il se fera un plaisir de vous montrer énormément de jeux, il vous expliquera les règles, vous conseillera, tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Vous pouvez également le rencontrer dans les communes environnantes.

Venez tester cette activité en famille, enfants, petits-enfants, entre amis de 2 à 99 ans et plus, jouer sur place ou emprunter des jeux.

L'abonnement annuel est de 8€ (de date à date) et 0€50 pour le prêt du jeu.



Saint Julien
de Lampon:

- 16 septembre
- 14 octobre
- 18 novembre
- 09 décembre

Du prochain recensement

Le recensement de la population par l'INSEE aura lieu sur la commune en 2027 du 21 janvier au 20 février 2027. Les résultats de cette enquête sont très importants pour la commune. Ils permettent de déterminer la population officielle et les caractéristiques de ses habitants et de leurs logements. Les chiffres permettent de déterminer la participation de l'état au budget de la commune et d'identifier les besoins de la population (logements, commerces, école, maison de retraite...).

Pour bien organiser ce recensement nous avons besoin de 2 agents recenseurs, si vous avez entre 18 et 67 ans, que vous avez de la disponibilité et motivation, nous vous invitons à vous présenter à la mairie, avec un CV avant le 15 octobre.



La vie associative

Octobre Rose

Cela fait maintenant 4 ans que Saint-Julien-de-Lampon se mobilise pour lutter contre le cancer du sein et sensibiliser les femmes et les hommes au dépistage de cette maladie. Nous avons besoin de plus en plus de bénévoles pour mener à bien cette action durant tout le mois d'octobre.

Le programme est le suivant :

- Décoration du village avec l'association ABC24 et tous les bénévoles.
- Tous les jeudis du mois, sur le marché, un stand « octobre rose » avec vente de gâteaux, miel, tee-shirts, boissons chaudes..
- Le samedi 3 octobre, l'Amicale Laïque de Saint-Julien-de-Lampon organisera deux randonnées pédestres suivies de danses country (Country Line Dance Together).

Si vous avez envie de défendre cette cause, rejoignez-nous.

contact par SMS au 06.74.60.39.34

La totalité des dons récoltés, plus de 6000€ en deux ans, ont été reversés pour la prévention, les soins de supports et les actions de dépistage en Dordogne.

Essayons de faire encore mieux cette année.



Association des commerçants

Les marchés gourmands 2026 : une belle parenthèse estivale

Le millésime 2026 aura été marqué par une année très particulière.

Entre les arrêtés, les incendies et les nombreuses manifestations malheureusement annulées, cette saison estivale n'a pas été de tout repos.

Dans ce contexte, nous avons eu la chance de pouvoir maintenir nos deux marchés gourmands animés par les Sixties et le groupe Still rockin' band, qui ont une nouvelle fois rencontré un très beau succès. Malgré les contraintes et les aléas de cette année, vous avez été nombreux à répondre présents et à venir profiter de ces rendez-vous placés sous le signe de la convivialité, de la gourmandise et de la fête.



Nous tenons à remercier chaleureusement les mairies de Saint-Julien-de-Lampon et de Sainte-Mondane, les exposants, les artisans, les commerçants et bien sûr toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de ces deux marchés.

Cette belle réussite nous encourage à poursuivre l'aventure et nous vous donnons rendez-vous à l'été 2027 pour de nouvelles éditions !

Cap sur l'automne..

Cette année encore, nous vous attendons pour la chasse aux bonbons...

Alors, préparez vos costumes... Halloween arrive !



Bon à savoir

Histoire de mots... par Alain Lauvinerie

« Mal nommer les objets c'est ajouter au malheur du monde »
Bien avant la mise en garde de Marcel Camus les hommes ont de tout temps nommé ce qui définissait leur environnement. Collines, fermes, ruisseaux, bois, chemins, routes, champs petits ou grands, vignes, sources tout avait un nom qui correspondait au lieu qu'il définissait.

Au début du siècle dernier on dénombrait à Saint-Julien près de cinq-cents lieux-dits.

Aujourd'hui moins de quarante sont utilisés, les autres ont été délaissés, oubliés, victimes de l'exode rural, de la normalisation, de nouveaux modes de vie.

Parmi ces toponymes sacrifiés figure celui d'un quartier du village que les anciens ont toujours appelé la Carrière et qui se trouve sur route de Mareuil, de l'ancienne boulangerie à l'école.

Abusé par les vestiges d'une probable villa gallo-romaine découverts à proximité certains ont un peu trop rapidement affirmé que ces ruines ayant servi à la construction des maisons bordant la rue, on l'a appelée la Carrière.

Mauvaise pioche, le mot occitan pour une carrière de pierres est peirièra.

L'explication est plus simple, en occitan carriera signifie rue ou chemin carrossable. Le mot vient du latin tardif carrària, dérivé de carrus « char, véhicule à roues ». Par extension le terme désigne les maisons qui bordent cette rue, voire tout un quartier.

En résumé, la Carrière était la rue principale et le quartier commerçant d'accès au bourg, avant la mise en service du pont (1895), lorsque la traversée de la Dordogne se faisait par le bac du Colombier.

Au Careyrat, la petite carrière, entre le lavoir et Champou, la rue était plus étroite, moins fréquentée.



Infos pratiques

Ouverture de la mairie et permanences:

Lundi: 13h30-18h30 Muriel HETZEL
Mercredi: 13h30-18h30 Didier BOYER
Jeudi: 9h-12h Jean-Claude ANCELÎN
Vendredi: 13h30-18h30 Emmanuelle BURG

Bibliothèque: Jeudi 10h-12h

Agence Postale:

Mardi: 9h-12h/13h30-16h30
Mercredi jeudi et vendredi: 9h-12h
05.53.28.23.12

Services médicaux et sociaux :

Médecin: 05.53.29.70.25
Infirmières: 05.53.29.70.19
Kinésithérapeute: 05.53.31.87.14
Pharmacie: 05.53.29.70.07
Assistante Sociale: 05.53.02.07.77
Service social mairie: 05.53.29.46.11
CIAS: 05.53.30.45.51
Taxi VSL: 05.33.21.83.33

Déchetterie de Carlux:

Du 1er septembre au 30 juin:
Du mardi au vendredi : 8h30-12h30 / 14h-17h30
Samedi : 8h30-12h30 / 13h30-15h30
05.53.59.67.74

Maison France Service: 05.53.59.19.87

Urbanisme simplifié:

Dépôt de toutes les demandes d'urbanisme directement sur le site de la commune : www.saint-julien-de-lampon.fr

État civil

Décès:

- Gérard VAN BUUL décédé le 24 juin
- Jacquy JULY décédé le 13 août

Mariage:

- Elsa LEDUNOIS et Nicolas PAILLET mariés le 11 juillet

SAINT-JULIEN-DE-LAMPON

Animations de Septembre à Décembre



Samedi 26 Septembre: Théâtre
"Le bon traitement" Amicale Laïque



Tous le mois d'Octobre
Octobre Rose



Samedi 10 et Dimanche 11 Octobre:
Ronde des villages



Dimanche 18 octobre: Karaoké
Salle des Fêtes
Club amitié et Loisirs



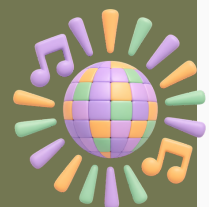
Samedi 31 Octobre: Halloween
Place du Foirail
Association des commerçants



Mercredi 11 Novembre: Cérémonie
Monument aux morts



Dimanche 22 Novembre: Spectacle
STARMANIA
Salle des Fêtes Les Bagouz' à Manon



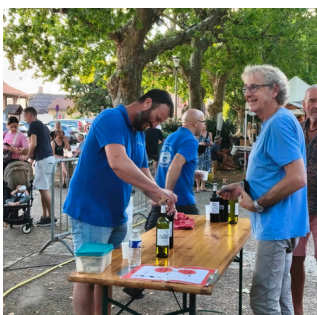
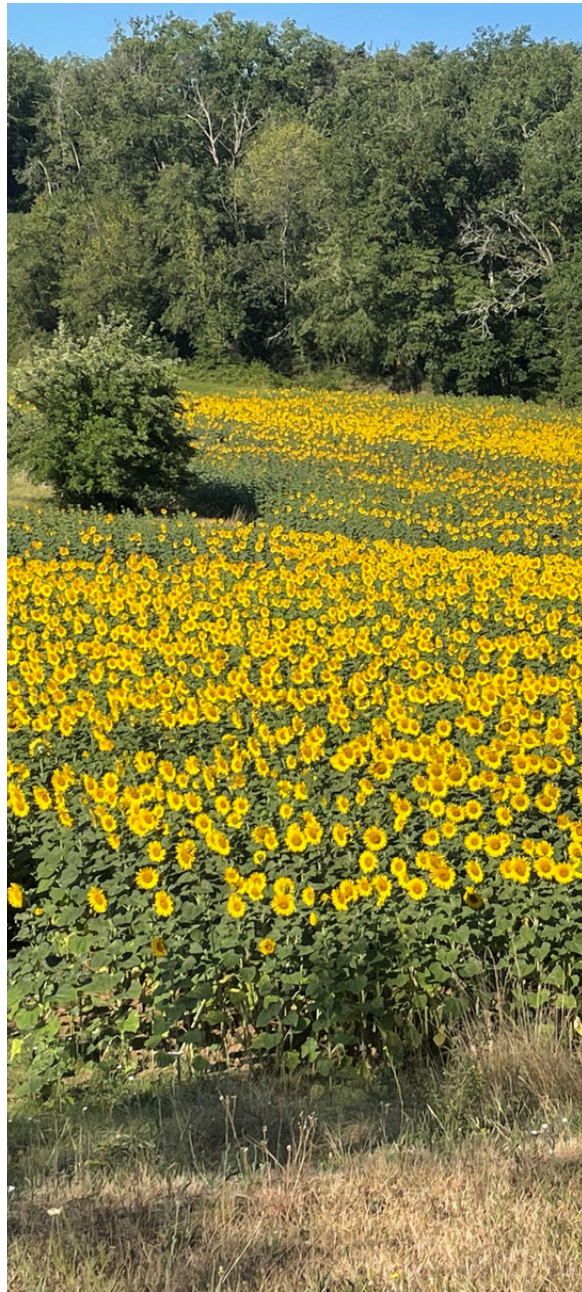
Dimanche 29 Novembre: Marché de Noël
Dans le Bourg
Association des commerçants



Dimanche 29 Novembre: Racontades
Hommage à Daniel L'Homond
Amicale Laïque



Vendredi 11 décembre: Repas de fin d'année
Salle des Fêtes
Club amitié et Loisirs



Moments Eté 2026